
PIECES A FOURNIR

Candidature pour l'accès à un logement en résidence sociale

- ✓ Photocopie de la pièce d'identité recto/verso : carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou récépissé
- ✓ 2 derniers avis d'imposition : N-1 et N-2
- ✓ Justificatifs de ressources des 12 derniers mois : fiches de paies, attestation CAF, attestation pôle emploi bourse, indemnité de formation, indemnités journalières CPAM, etc.
- ✓ RIB du compte dépôt (/!\ Pas de Livret A)
- ✓ Photocopie de la fiche de demande de logement social précisant le numéro unique de demande et l'adresse électronique utilisée : <https://www.demandelogementbourgnefranche.comte.fr/>
- ✓ Si vous êtes accompagné par un travailleur social : une note sociale

Si vous avez moins de 30 ans :

- ✓ Faire une demande de garantie Visale auprès d'action logement : <https://fo.visale.fr>

Si vous êtes hébergé(e) :

- ✓ Attestation d'hébergement (lettre de la personne vous hébergeant) **ou** attestation d'hébergement de la structure **ou** attestation de domiciliation.

Si vous êtes locataire :

- ✓ 3 dernières quittances de loyer

Si vous êtes salarié(e) ou en apprentissage :

- ✓ Contrat de travail **ou** d'apprentissage

Si vous êtes étudiant(e) ou en formation :

- ✓ Certificat de scolarité **ou** attestation d'entrée en formation

Si vous êtes marié(e) ou divorcé(e) :

- ✓ Certificat de mariage **ou** jugement de divorce

Si vous avez des enfants :

- ✓ Photocopie du Livret de famille